

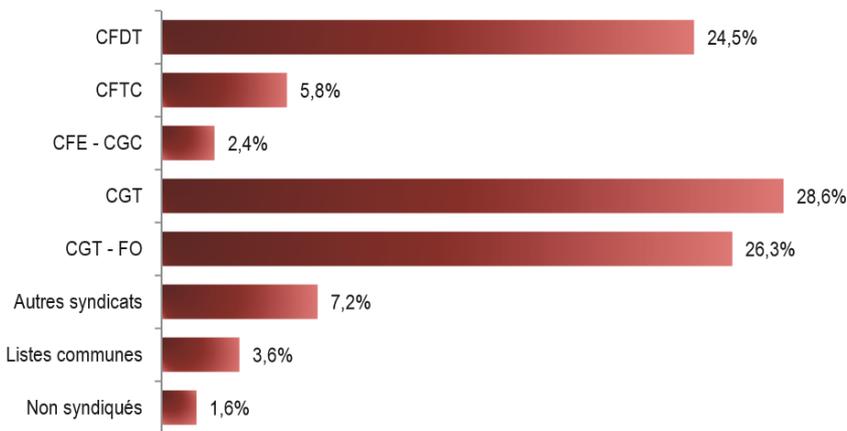
7% de grévistes à la Sécu  
le 17 septembre 2020



**2020 – La Cgt 1<sup>ère</sup> organisation syndicale à la Sécu.**

Avec 28,6 % des suffrages obtenus aux élections professionnelles du CSE dans les organismes de Sécurité sociale, la CGT est une nouvelle fois en tête des organisations syndicales.

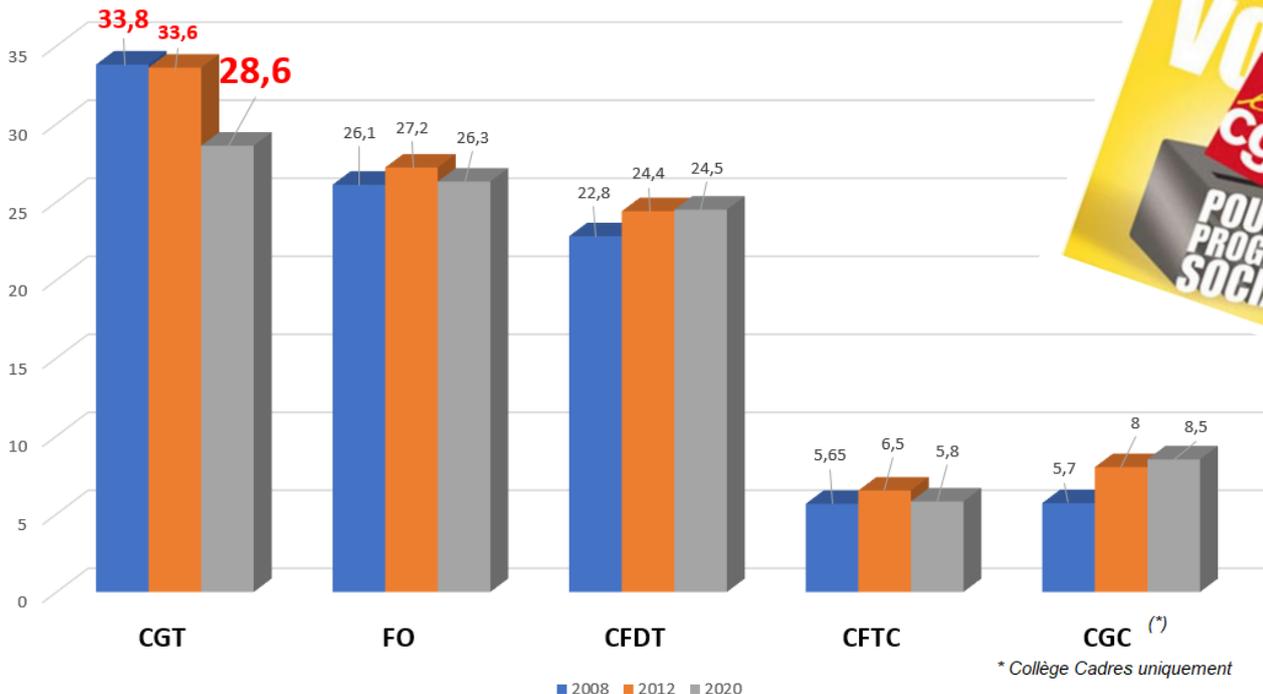
Répartition des sièges obtenus selon l'origine des candidatures  
(ensemble des collèges)



**Résultats des élections des CSE au 31 décembre 2019**

source UCANSS

Répartition des suffrages exprimés par syndicat à la Sécu (2008/2012/2020)

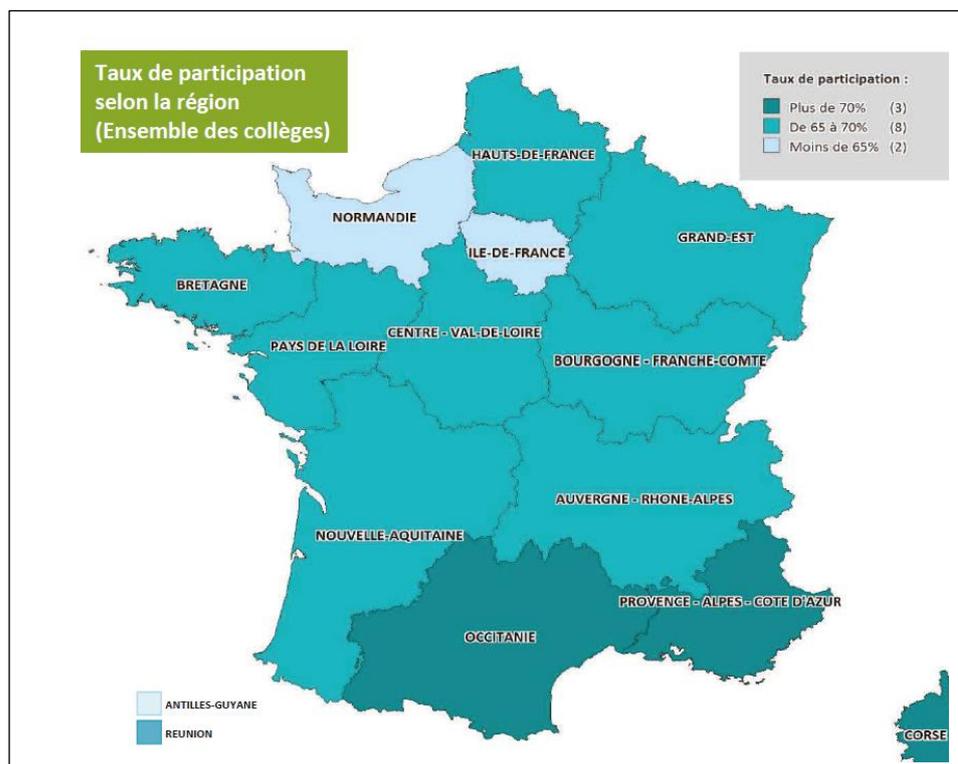


**QUINTESSENCE  
SECU Sept – 09/20  
n°010**

" Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès."

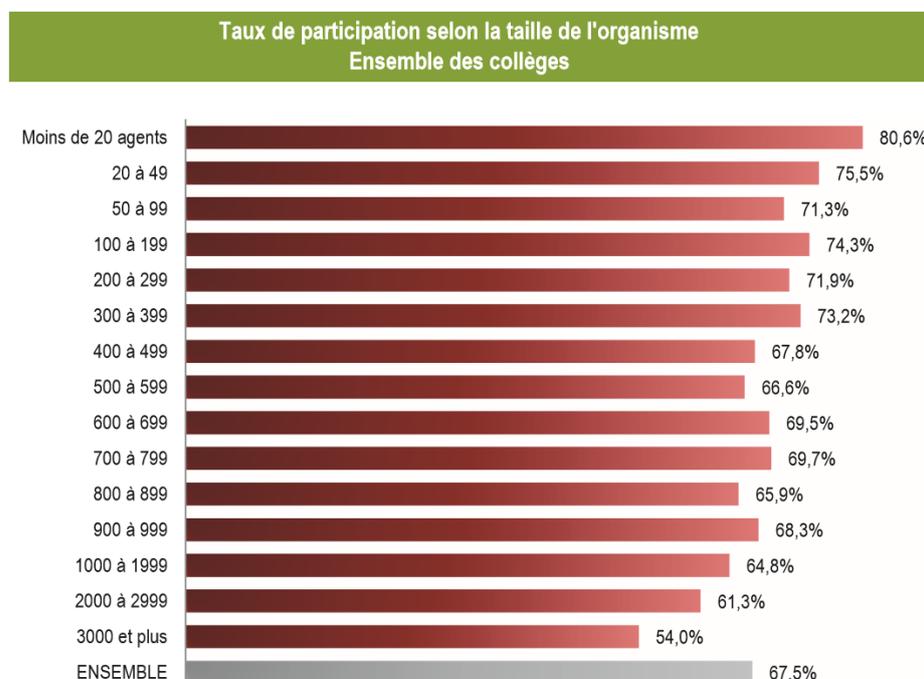
Ambroise Croizat

## Participation aux scrutins



Grandes régions, petites régions ce n'est pas la taille qui fait la participation au vote du CSE. C'est davantage les composantes d'une région (catégorie d'organismes de sécu, nombre de salariés dans les organismes) et les composantes des organisations syndicales et leur mode de fonctionnement (activité syndicale, revendicative, proximité avec les salariés, actions et luttes menées et gagnées, etc.) qui induisent le niveau de participation aux scrutins.

Force est de constater que plus l'organisme est grand, moins les salariés participent au scrutin. Ce constat doit être mis en relation avec l'activité syndicale et surtout avec les difficultés que rencontrent nos syndicats pour être au plus près des salariés, aller à leur rencontre sur les postes de travail et échanger avec eux. La réalité du terrain veut que dans les grands organismes, les informations syndicales soient davantage diffusées par mail ou par l'intranet. Nous devons être attentifs à l'utilisation exclusive de ces moyens de communication, certes pratiques mais qui ne doivent pas remplacer l'échange, la confrontation des idées, le débat direct avec les salariés.

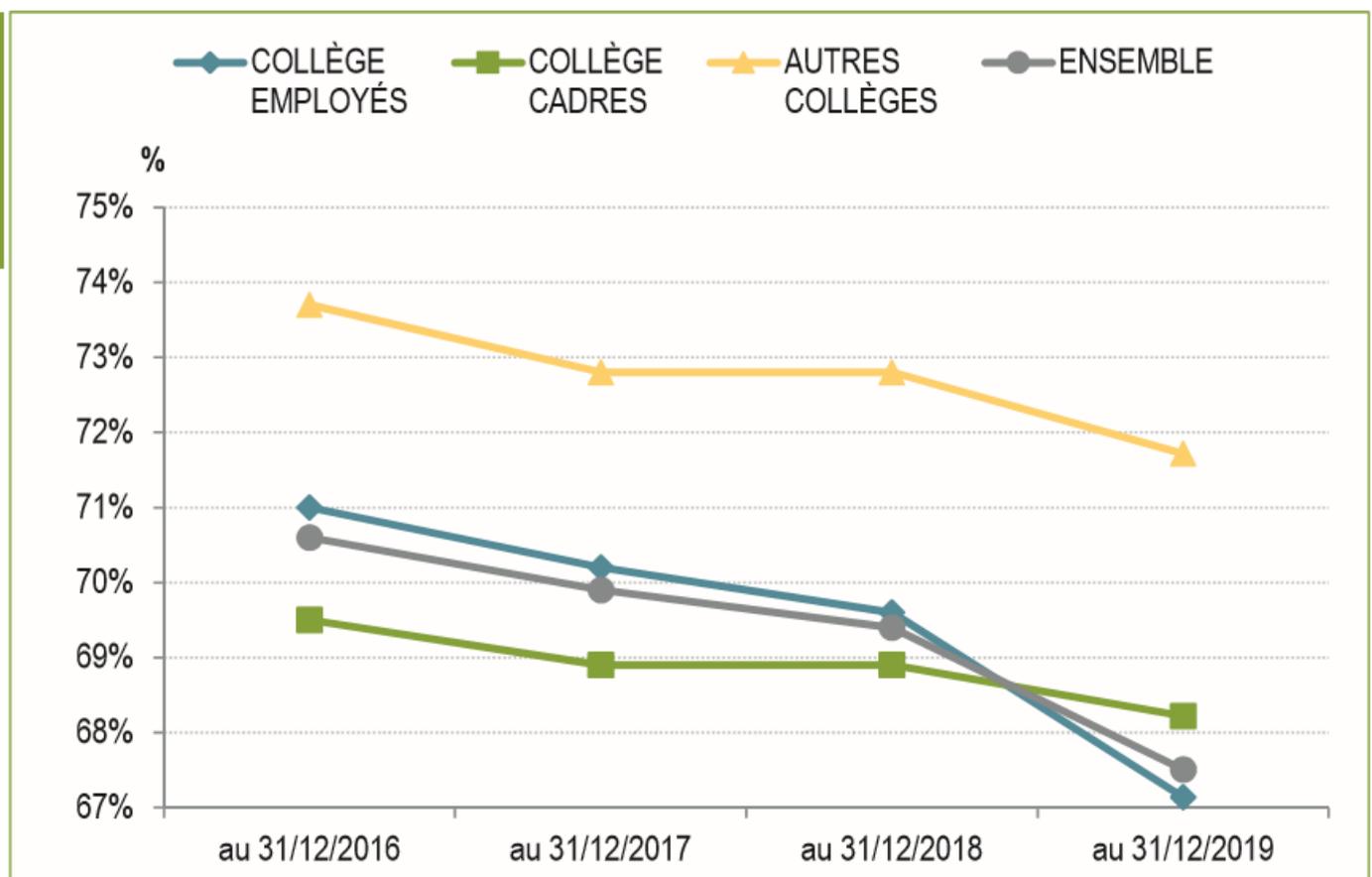


De manière globale, quelle que soit la catégorie des salariés, le taux de participation aux élections professionnelles baisse depuis 2016. Il est passé de 70,6% au 31/12/2016 à 67,5% au 31/12/2019 soit une diminution de 3,1 points en 3 ans. C'est dans le collège « employés » que la baisse est la plus importante -3,9 points en 3 ans, contre -1,3 points pour le collège « cadre ».

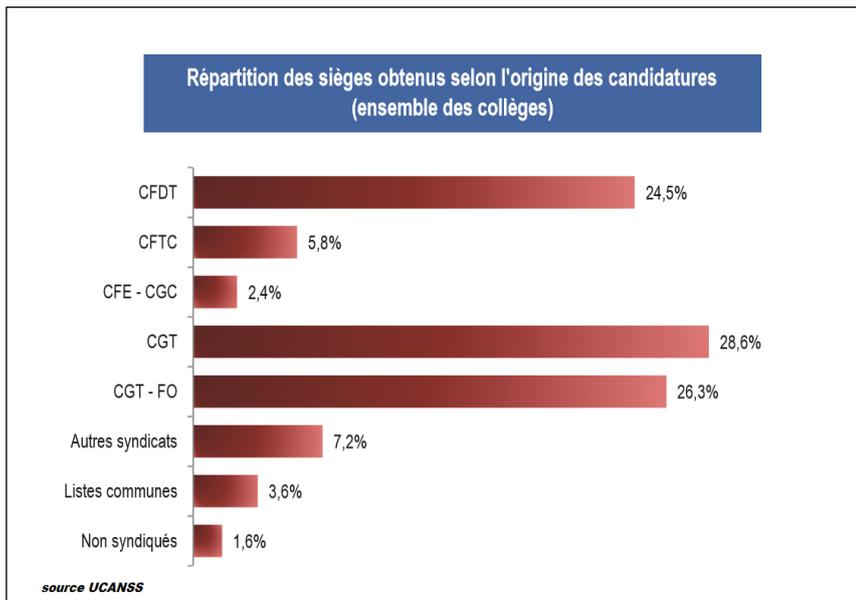
Certes cette baisse est probablement due aux nombreux départs à la retraite dans les organismes et à l'embauche de nouveaux salariés qui n'ont pas encore mesuré l'importance des organisations syndicales dans le monde du travail. Or, les attaques sont fortes contre nos conquies sociaux, si nous n'allons pas à la rencontre des nouveaux embauchés qui n'ont pas vécu les luttes gagnantes et n'ont pas eu la démonstration concrète de l'importance des organisations syndicales, le nombre de votants continuera à diminuer.

Nous devons redonner de l'intérêt, aux salariés de la Sécu, pour les élections professionnelles dont la finalité est la mise en œuvre d'une politique garantissant de bonnes conditions de travail et de rémunération et pas uniquement la gestion des activités sociales et culturelles.

## Evolution du taux de participation depuis 2016



# Répartition des suffrages et des sièges



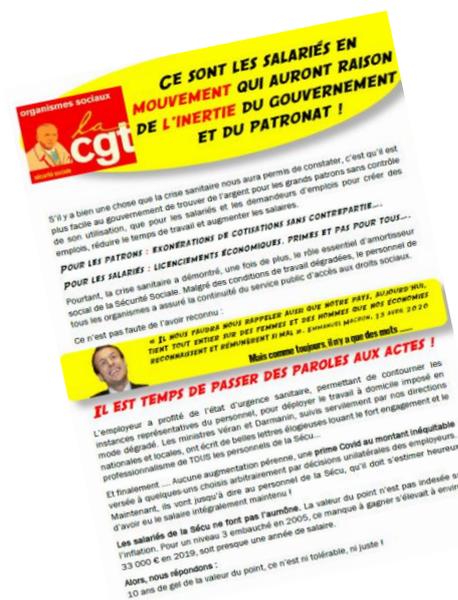
Au 31/12/2019, tous collègues confondus, la CGT reste la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale dans la Sécurité sociale avec 28,6 % des voix. Elle est suivie de près par FO (27,5%) puis par la CFDT (24,1%). En 2012, la CGT représentait 33,8% des voix. Au fil des années, son score diminue jusqu'à 5 points en 7 ans.

Que s'est-il passé ? Manque de perspectives, aucune stratégie de luttes, perte de crédibilité... mais cela n'a pas suffi. Si l'image et la représentation de la CGT en a pris un coup, au niveau national pour toutes ces raisons relevant d'une absence d'orientation politique, la démarche syndicale dans nos syndicats n'y est pas pour rien non plus. Quelle vie syndicale ? Quel lien avec les syndiqués ? Quelle activité syndicale ? Quelles revendications construisons-nous avec les syndiqués et les salariés ? La CGT, nos syndicats sont-ils encore des syndicats de lutte, de classes et de masse ? Autant de questions que nous devons nous poser et débattre avec nos syndiqués.

Afin de contribuer à ce débat, dans la perspective de notre 12<sup>ème</sup> congrès fédéral, en lien avec le plan de travail du Collectif Vie Syndicale, les camarades du collectif Sécurité sociale iront à la rencontre de syndicats par le biais notamment des réunions régionales. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester.

Dans les mois à venir, nous vous contacterons pour convenir d'un temps de rencontre et d'échanges.

A très bientôt ! Le collectif Sécurité sociale.



## Bulletin d'adhésion

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse de l'entreprise : .....  
 Adresse personnel : .....  
 N° Téléphone : ..... Email : .....

Bulletin à retourner à la **Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT** : 263 rue de Paris – Case 536 – 93515 Montreuil cedex  
 Téléphone : 01.55.82.87.01 – mail : [fede@orgasociaux.cgt.fr](mailto:fede@orgasociaux.cgt.fr)  
 Ou à remettre à un militant CGT de votre entreprise

